

**Discours de M. Nizar BARAKA Ministre de l'économie et des Finance convier en cette qualité, à la rencontre organisée par le groupe du Parti Populaire Européen pour débattre les questions relatives à l'impact des printemps arabes sur l'économie européenne**

**MALTE  
15-16 novembre 2012**

**M le Président du Parti Populaire Européen ;**

**Mesdames et Messieurs les parlementaires ;**

**Chère assistance ;**

■ Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous, aujourd'hui, à l'occasion de cette rencontre de haut niveau afin de croiser nos regards sur des problématiques qui nous interpellent sur le présent et l'avenir d'une région importante pour nous et pour le monde

■ Je voudrais par la même occasion remercier les organisateurs de cette manifestation de m'avoir donné l'occasion de partager ce moment d'échange et même de complicité positive, pour mieux cerner les enjeux des évolutions en cours et pour en mesurer les impacts sur les peuples de la région et nous éclairer sur les responsabilités politiques qui sont les notre à cet égard ;

**Mesdames et Messieurs ;**

■ Comme vous le savez, le monde est en profonde mutation et les répercussions du "printemps arabe" en sont une des principales illustrations. Ajouté à la crise que traverse actuellement la zone Euro, l'équilibre des relations internationales est en phase d'être profondément bouleversé. D'où la nécessité d'apporter des réponses aux nouveaux enjeux de la Méditerranée et de sa place dans le monde ;

■ Nous pensons que cette dynamique de changement est porteuse d'un immense espoir pour une région qui dispose de nombreux atouts, en l'occurrence une population jeune et dynamique, d'énormes ressources naturelles, un vaste marché régional, une position géographique privilégiée et un accès aux principaux marchés dont le plus important dans le monde celui de l'Union européenne ;

**Mesdames et Messieurs**

■ C'est dans la configuration des changements que traverse le monde et notre région en particulier que l'expérience de mon pays, le Maroc, révèle toute sa portée. A la faveur d'une transition démocratique précoce, enclenchée au cours des années 90, le Maroc a connu, sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, une accélération de sa

dynamique de réformes et de sa marche démocratique. Cette évolution n'est pas le produit du hasard. Elle a bénéficié d'atouts importants qui spécifient l'expérience marocaine ;

■ Il s'agit en effet d'une monarchie multiséculaire qui a su fédérer le peuple marocain autour de son Etat central depuis douze siècles sur la base d'une légitimité sans faille au service de la nation, traversant dans l'unité et la cohésion les aléas et les difficultés qui ont jalonné cette histoire. Aujourd'hui, cet acquis précieux montre toute son importance dans un environnement perturbé où l'attachement à un référentiel sûr et solide fait souvent défaut ;

■ Par ailleurs, le Maroc a gardé sa capacité à s'adapter, à se moderniser et à se réformer en tenant compte des évolutions qui traversent le monde. Après la chute du mur de Berlin et depuis les années 90, le dynamisme des réformes et leur continuité est attesté par le fait que le Maroc s'est distingué, dans son environnement régional, par trois réformes majeures de la Constitution (1992, 1996, 2011) qui lui ont permis un approfondissement de sa vocation démocratique. Celle-ci s'est renforcée par une volonté de réformes qui a touché tous les champs de la vie sociale, économique et politique du pays ;

■ Déjà à partir de 1998 et à la faveur d'un consensus national, le Maroc a entamé un vaste chantier de réformes qui a permis l'élargissement de l'espace des libertés et la modernisation du champ législatif, à travers le code des libertés publiques, le code de procédures pénales, le code du travail, ...

■ Cette dynamique s'est accélérée sous le règne de SM le Roi Mohammed VI et le pays a pu concrétiser, dans la sérénité, une double réconciliation avec son passé, à travers une expérience inédite de justice transitionnelle (l'Instance Equité et Réconciliation) et une reconnaissance de sa diversité, notamment, à travers la reconnaissance et l'intérêt porté à la promotion de l'Amazighité et la mobilisation de toutes les régions du Royaume.

■ Dans le même sillage, à la suite d'un large débat national et un arbitrage royal, le Maroc s'est doté d'un code de la famille novateur et progressiste qui a permis de promouvoir la condition des femmes. Dans son prolongement un nouveau code de la nationalité a été adopté et une approche genre des politiques publiques a été initiée pour lutter contre les inégalités et consacrer le principe d'égalité et de parité ;

■ C'est dans ce contexte que l'armature institutionnelle orientée droits de la personne a été renforcée : le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme devenu CNDH avec des attributions plus élargies l'Instance Equité et Réconciliation (IER), Diwan Al Madhalim (le Médiateur actuellement), l'Institut Royal de la Culture Amazigh (IRCAM), la Haute Autorité de la Communication Audio-Visuelle (HACA)... désormais constitutionalisés

■ Cette volonté de consécration de l'Etat de droit s'est concrétisée, également, sur le plan de la moralisation de la vie publique et la promotion des pratiques de bonne gouvernance au niveau national et au niveau des collectivités locales, et ce, à travers plusieurs mesures, notamment, la création du Conseil de la concurrence, l'Instance de la prévention de la Corruption, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger,...

■ Le Maroc s'est doté également d'un Conseil Economique et Social (CES), organe consultatif, qui a pour principales attributions de donner son avis sur les orientations générales de l'économie nationale, d'assurer le suivi des politiques économiques et sociales nationale, régionale et internationale et formuler toute proposition dans les divers domaines économiques, sociaux, culturels et environnementaux ;

■ Cette dynamique n'a pas manqué d'impacter les performances économique et sociales du pays. Un nouveau cycle de croissance a vu le jour, permettant au Maroc d'enregistrer des taux de croissance souvent supérieurs à la moyenne de sa région (autour de 5%), une amélioration importante des revenus (autour de 5,5% par an), un recul significatif de la pauvreté de 15% à 8% et l'émergence de nouveaux territoires, autrefois moins développés, qui contribuent désormais à l'élan de croissance et de modernisation du pays à la faveur d'un effort colossal de mise à niveau sans altérer le cadre macroéconomique sain du pays;

■ Cette dynamique de réforme a été couronnée par l'adoption par le peuple marocain, le premier juillet 2011 d'une nouvelle Constitution qui au-delà de l'organisation et de la séparation des pouvoirs, érige le chef du Gouvernement en tant que chef de l'exécutif, renforce les pouvoirs du parlement, assure une meilleure indépendance de la justice, institue une véritable Charte des libertés des citoyens donnant la primauté aux droits de l'Homme et à la protection des libertés individuelles, consacre une organisation étatique fondée sur la régionalisation avancée et développe une culture de la responsabilité et de la reddition des comptes.

■ Cet ancrage démocratique du Maroc a été conforté par l'organisation d'élections anticipées transparentes le 25 Novembre 2011 qui a ouvert la voie à une alternance par les urnes dans le cadre des institutions du Royaume. Un nouveau gouvernement a été nommé par Sa Majesté Le Roi, dont le programme a été adopté par la chambre des représentants à la majorité absolue consolidant par là la confiance en l'avenir du pays.

■ Pour faire face aux conséquences de la crise économique mondiale qui touche, tout particulièrement, nos partenaires européens et répondre aux aspirations et aux fortes attentes de nos concitoyens, notre Gouvernement a été appelé à définir une feuille de route qui tient compte en même temps d'une triple transition sur le plan démocratique, sur le plan démographique et sur le plan sociétal pour créer les conditions nécessaire à

l'épanouissement d'un modèle de croissance soucieux de durabilité et d'inclusivité. ; un modèle qui s'alimente des acquis et s'appuie sur des réformes audacieuses qui répondent aux aspirations du peuple marocain.

■ C'est dans ce sens que le modèle économique proposé par le Gouvernement dans le cadre de son programme repose sur 5 axes :

1. la consolidation de la croissance endogène à travers la consolidation de l'investissement public et l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens en vue de l'élargissement des classes moyennes ;
2. la diversification des structures productives de notre économie, l'amélioration de la compétitivité du tissu productif et la diversification des marchés pour accéder à un nouveau palier de croissance après que l'économie marocaine ait démontré ses capacités de résilience face à la crise et a pu réaliser des performances économiques souvent supérieures à la moyenne de sa région ;
3. Le renforcement de notre attractivité à travers l'amélioration de l'environnement des affaires, la priorité accordée à la mise à niveau logistique du pays et les politiques sectorielles qui vont favoriser la co-localisation dans une logique de proximité et de convergence vers une compétitivité globale bénéfique pour nous et pour nos partenaires.
4. Nous restons cependant convaincus que ces performances économiques n'auront de sens que si on arrive à les traduire en termes de développement humain, en renforçant notre action sociale, notamment en matière d'éducation, de santé et d'accès aux services de base ;
5. Le développement des mécanismes de solidarité pour renforcer la cohésion sociale nécessaire pour réduire les inégalités et entretenir la croissance et la mise en œuvre de la régionalisation avancée, entérinée par la nouvelle Constitution, qui permettra la mobilisation des potentiels de croissance pour notre pays et une répartition équitable de la richesse entre les différentes régions du Royaume ;
6. L'amélioration de la gouvernance, le respect des règles de la libre concurrence, le renforcement de la transparence en liant responsabilité et reddition des comptes qui permettront de passer de plus d'Etat à mieux d'Etat avec un meilleur ciblage des politiques publiques, notamment d'un point de vue genre, et une plus grande efficacité des dépenses publiques.

■ C'est sur ce chemin que s'offrent des opportunités réelles pour mettre en œuvre un programme de croissance durable, plus solidaire qui permettra de restaurer la confiance et d'attirer les investissements à travers notamment :

- (i) la consolidation de la stabilité macroéconomique et la maîtrise de l'inflation,
- (ii) un nouvel élan pour le développement du secteur privé en vue de créer suffisamment d'emplois pour résorber le chômage, en particulier chez les jeunes, et tirer profit de l'aubaine démographique consécutive à une transition démographique rapide dans la région,
- (iii) l'amélioration de la qualité du système éducatif et de la formation professionnelle en vue d'une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emploi,
- (iv) la lutte contre la corruption et la mise en place des procédures transparentes et simplifiées,
- (v) la mise en place d'institutions solides, transparentes rendant compte et sous bonne gouvernance,
- (vi) le renforcement des échelons locaux pour promouvoir un processus inclusif de développement économique local, à travers un transfert de compétences et de ressources financières suffisantes en vue de corriger les déséquilibres territoriaux ,
- (vii) l'approfondissement de l'intégration économique régionale, via la levée des barrières aux échanges commerciaux et à l'investissement ;

### **Mesdames et Messieurs ;**

■ Parallèlement à la dynamique des réformes engagées et à la mise en œuvre des chantiers sectoriels ouverts, nous prenons acte des progrès qui restent encore à réaliser et des difficultés de l'environnement régional et international qui limitent nos marges de manœuvre et font subir à nos équilibres extérieurs et à nos finances publiques des chocs difficilement soutenable sans une coopération en phase avec les défis du moment. C'est à ce titre que l'opérationnalisation du partenariat de Deauville, la redynamisation de l'UPM et l'optimisation du statut avancé peuvent être d'un apport important à la conduite d'un modèle de réussite dans la région ;

■ C'est à ce titre que l'importance et l'urgence des défis à relever pour consolider ces efforts et conforter les chances d'aboutissement d'une expérience de réussite modèle pour la région, appelle des engagements plus probants de la communauté internationale et de notre partenaire majeur l'Union européenne pour être à la hauteur des enjeux historiques de notre région ;

■ A titre d'illustration, le partenariat de Deauville, le programme Spring et le nouvel engagement de la BERD dans la région et la redynamisation de l'UPM, devraient gagner en importance et surtout se matérialiser en engagements fermes, ambitieux et concrets. Dans le même esprit les programmes projetés dans le cadre de la politique de voisinage, à partir de 2013, devraient intégrer la nouvelle donne et retenir une sorte de « Prime pour la Démocratie » pour accompagner les processus en cours ;

■ Pour notre part, nous nous attelons à mettre en place le meilleur outil pour accompagner ce processus et veiller à redresser les points d'inflexion qui conditionnent les avancées à venir avec, en premier lieu, la mise en œuvre des dispositions de notre nouvelle constitution véritable socle de notre projet de société, une société démocratique, ouverte et tolérante, projet autour duquel toutes les composantes et les sensibilités du spectre politique marocain sont désormais unies ;

■ La continuité des efforts de réforme et d'investissement conjuguée à l'impératif incontournable de traiter les fragilités structurelles du pays et à la nécessité d'améliorer durablement les ressorts de la bonne gouvernance, détermineront la mesure et la vitesse avec laquelle des progrès réels et palpables pourraient être inscrits sur la voie du développement dans un environnement, certes, peu porteur mais qui offre de réelles opportunités de progrès ;

■ L'accélération des réformes dans le sens du renforcement de l'ancrage démocratique du Maroc et de la mise en œuvre de ce modèle de développement qui place le citoyen au centre de ses préoccupations, devraient permettre à notre pays de répondre progressivement aux aspirations des populations en termes de liberté, de dignité et de bien être et de réaliser un développement économique soutenu et durable et de constituer, en cette période de crise économique, un véritable relais de croissance ouvert pour les pays de la rive Nord de la méditerranée ;

■ Le développement de l'ancrage régional à travers une coopération renouée avec nos partenaires au premier titre des quels nous retrouvons nos amis au Nord à l'intérieur de l'Union européenne, est une nécessité, mais aussi avec notre prolongement naturel au Maghreb et dans le monde arabe. La dernière visite de Sa majesté le Roi aux pays du Golfe démontre déjà la pertinence de cette vision. Notre regard reste, également, tourné vers l'Afrique détentrice d'un immense potentiel de croissance et de progrès. Mais c'est là aussi autant d'opportunités pour un partenariat triangulaire bénéfique pour nous et pour vous ;

■ C'est dans ce sens que nous appelons à une conscience plus aigüe sur les enjeux stratégiques de notre partenariat. Le Maroc est déterminé à persévérer sur la voie des réformes et de la coopération, pour consolider ses choix stratégiques au premier titre des quels il met les valeurs démocratiques et les droits de l'Homme qui sont pour nous le socle de notre projet de société et la plateforme sur laquelle nous dialoguons avec nos partenaires, notamment, à travers le statut avancé avec l'UE ;

■ Notre feuille de route et une partie de la votre ne peut ignorer la convergence entre nos chemins pour acter dans les faits un partenariat de progrès et de solidarité qui conditionnera toujours l'ambition d'une prospérité partagée dont a tant besoin Notre

Méditerranée à Tous pour réaliser, à terme, les conditions d'une citoyenneté méditerranéenne pleine et entière.